



Compte rendu

Comité de Pilotage du Programme d'appui au Secrétariat Exécutif du FONAREDD

Date : 18 janvier 2024

Lieu : Zoom virtual Meeting

Session en ligne et présentiel

Le Comité de Pilotage (COFIL) du Programme d'appui au Secrétariat Exécutif du FONAREDD, exécuté par le PNUD, a tenu sa 9^{ième} réunion ce jeudi 18 janvier 2024 dans un format hybride visio-conférence et présentiel.

L'Ordre du Jour de la réunion a porté sur les points suivants :

- Etat de mise en œuvre des recommandations du COFIL du 25 avril 2023
- Extension du PRODOC d'appui au SE FONAREDD
- Présentation du PTBA 2024
- Définition des prochaines étapes (date du prochain COFIL pour approuver le rapport annuel 2023 du SE FONAREDD, deadline de finalisation du nouveau PRODOC, ...)
- Divers

Ont pris part à cette réunion :

#	Nom et Post Nom	Institution
1	Taïb Diallo	Représentant Résident Adjoint ai/Programme/PNUD a.i.
2	Josep Ezoua	Team Leader CIDD/ PNUD
3	Nelly Kankolongo	Coordonnatrice CIDD/PNUD
4	Ginette Nzau - Muteta	DIRCABA/ Cabinet Finances
5	Monica Camacho	NORAD - CAFI
6	Leslie Ouarzazi	Cheffe adjointe, secrétariat CAFI
7	Mathieu Auger-Schwartzberg	Chargé Partenariats, secrétariat CAFI
8	Assia Sidibe	Gestionnaire de Portefeuille Senior/ MPTF
9	Jules Katubadi Tshikangu	Ambassade Norvège/ Kinshasa
10	Bavon N'Sa Mputu Elima	Secrétaire Exécutif National FONAREDD
11	Faustin Boyemba	Secrétaire Exécutif National Adjoint FONAREDD
13	Dolly Kenga	Gestionnaire Portefeuille SE FONAREDD
14	Ravel Bilusa	Ass. Communication FONAREDD
15	Philippe Nzita	IT Log/ FONAREDD





Après présentation des participants et adoption de l'ordre du jour, la Norvège a porté à la connaissance des membres du COPIL qu'il était important que le processus d'approbation du Plan de travail Annuel soumis respecte les nouveaux Termes de Références du Fonds et soit soumis au Comité de Pilotage du Fonds.

1. Présentation de l'Etat de mise en œuvre des recommandations du COPIL du 25 avril 2023

Le SE FONAREDD a fait un état des lieux sur la mise en œuvre des recommandations adressées aux parties prenantes lors du précédent Comité de Pilotage du Projet. Il ressort de cette évaluation que 11 mesures sur 17 ont été exécutées et que le reste des mesures étaient à différents niveaux de mise en œuvre parmi lesquelles la finalisation du document de Projet d'appui aux Jalons et celle du Projet d'appui au SE FONAREDD qui doit contenir des indicateurs d'évaluation des performances des organes de gouvernance du Fonds.

Concernant spécifiquement la finalisation du Prodoc d'appui au FONAREDD, le SE FONAREDD a fait état des discussions en cours sur les Indicateurs clés dans le cadre de la finalisation du Manuel d'Opérations du FONAREDD.

Recommandations :

1. **SE FONAREDD** - Inviter le MPTF à prendre part aux réunions de discussions sur notamment la finalisation du Manuel d'Opérations et la finalisation du Document du Projet d'Appui au SE FONAREDD.
2. **SE FONAREDD** - Partager le Draft du Document de Programme d'appui au SE FONAREDD avec toutes les parties complétées (y compris la description des produits et activités, le cadre de résultat et le budget d'ici le 20 février 2024 avec un calendrier et les responsabilités pour son approbation d'ici fin mars 2024 au plus tard.
3. **SE FONAREDD** - Consulter le PNUD ainsi que le Secrétariat CAFI dans le cadre de la finalisation du Programme d'appui au SE FONAREDD.

2. Extension du Programme d'appui au SE FONAREDD et du plan de travail 2024

a. Présentation des Résultats

Le SE a d'abord [présenté](#) les résultats principaux atteints par le Projet sous examen parmi lesquels :

- 18 programmes approuvés, financés, suivi et évalués ;
- 58 réunions du Comité Technique organisés et 17 Comités de Pilotage du Fonds ;
- 250 151 344 USD mobilisés auprès des bailleurs ;
- 6 rapports annuels consolidés du FONAREDD produits ;
- Coordination des ministères sectoriels liés à la REDD+ assurée, à travers des réunions régulières de suivi du progrès vers l'atteinte des jalons de la 1^{ère} et de la 2^{ème} LOI.

Le rapport annuel 2023 à finaliser et présenter au courant de mois de février au COPIL du Fonds pour approbation renseigne de manière détaillée le niveau d'utilisation des fonds mobilisés par le FONAREDD auprès de ses bailleurs, et le niveau d'appui apporté aux structures de Gouvernance du Fonds ainsi que le rapport Financier. Le Rapport Financier faisait état d'un solde positif de 3,4 M USD de dollars composé d'une enveloppe de 3 M USD confiés au SE FONAREDD par Décision du COPIL



d'Avril 2023 pour accompagner l'appui aux Jalons de la LOI (2,5 M USD) et apporter un appui à la société Civile pendant la période de Transition jusqu'à l'élaboration du nouveau Document de Programme ainsi qu'un solde 0,4 M USD qui représente le report des appuis au SE FONAREDD.

Recommandations :

4. **SE FONAREDD** – Présenter à l'avenir les résultats du projet sur base des indicateurs et des cibles fixées.

b. Demande d'extension du Projet d'appui SE FONAREDD

Une extension du Projet de 12 mois a été sollicitée auprès des membres du Comité de Pilotage pour permettre au SE d'apporter (i) les appuis à la Société Civile qui débutent en Janvier 2024 et devraient s'étaler sur 6 mois, (ii) l'Appui à l'atteinte des jalons 2023 de la LOI, (iii) les dons de préparation dans le cadre du readiness et ; (iv) continuer les appuis au SE FONAREDD conformément à la [note explicative soumise](#). Le SE a mis à jour le [PTA](#) initialement soumis et a présenté un [Plan de travail Annuel](#) ajusté de 5 M USD pour accompagner l'extension demandée. Ce plan de travail se propose de ne prendre en charge que les activités d'appui à la Société civile ainsi que l'appui au SE FONAREDD. Le SE FONAREDD a envisagé en effet l'appui aux jalons ainsi que le Don de préparations dans le cadre d'un programme spécifique qui devrait être soumis au CRP pour revu au courant du mois de février pour être approuvé par le COPIL restreint.

Les membres du COPIL ont agréé d'une extension sans cout de 4 mois, jusque avril 2024 et ont demandé à ce que le document du projet d'appui au SE FONAREDD soit validé d'ici Mars 2024 et ce, pour assurer une transition sans coupure budgétaire pour le fonctionnement du SE FONAREDD.

c. Projet d'appui aux Jalons

S'agissant du projet d'appui aux Jalons, le SE FONAREDD a fait état de la difficulté rencontrée dans la finalisation du Prodoc à cause des ambitions financières des Ministères sectoriels. En effet, après la définition des activités sectoriels ainsi que leur budgétisation au cours de la retraite qui a été organisée pour ce faire, la consolidation des budgets présentés porte l'enveloppe des besoins à plus de 14 M USD alors que le budget y relatif dans la démonstration des besoins est de 8 M USD.

Les membres du COPIL ont recommandé d'accélérer l'instruction de ce projet acté dans le cadre du Fast-Track en Aout 2022.

d. Projet des dons de préparations

Les orientations pour le développement de ce projet ont beaucoup changé avec le temps, le SE FONAREDD a noté qu'il a été finalement proposé dans le Projet d'Appui aux Entités nationales qui n'a pas abouti. Au regard de l'Urgence que présente cet appui notamment pour accélérer le processus de programmation, les membres du Comité de Pilotage ont été unanime de la nécessité de sa finalisation rapide en vue de son opérationnalisation. A cet effet, il a été recommandé au SE FONAREDD de développer rapidement un document de programme en se basant sur le travail initialement fait par le PNUD dans le cadre du développement du Programme Entités Nationales (PEN).

Les membres du COPIL ont recommandé d'accélérer l'instruction de ce projet acté dans le cadre du Fast Track en Aout 2022.



e. Recrutement au FONAREDD

Le SE FONAREDD a fait l'état des lieux des processus de recrutements engagés depuis 2023. A ce jour, le processus de recrutement de 3 postes est en cours et une vague de recrutement de 10 nouvelles unités techniques devrait être lancée d'ici la semaine du 22 janvier 2024 afin de compléter les équipes de programmation et de suivi-évaluation. La prise de fonction pour la première équipe est planifiée au courant du mois de février 2024 et au courant du mois de mars 2024 pour la seconde équipe.

Deux postes, à savoir celui de l'Expert International responsable de la programmation et l'Analyse conformité qui devaient être couverts par le Secrétariat de CAFI n'ont pas fait partie de ce processus. Le SE FONAREDD a exprimé le besoin d'avoir cette expertise mobilisée dans les plus brefs délais.

Recommandations

5. **PNUD** – Procéder à l'Extension sans coût du Projet d'appui au Secrétariat Exécutif du FONAREDD (SE FONAREDD) jusqu'en avril 2024.
6. **SE FONAREDD** – Produire un Plan de Travail Budgétisé (PTBA) incluant des indicateurs et des cibles à atteindre sur 4 mois
7. **SE FONAREDD** – Aligner le budget du PTBA 2024 pour qu'il n'excède pas l'enveloppe globale approuvée dans le cadre du Prodoc du Programme d'appui SE FONAREDD approuvé en 2019.
8. **SE FONAREDD** – Avancer avec l'élaboration du Prodoc d'appui au SE FONAREDD en y incluant les éléments manquant en parallèle de la finalisation des discussions sur les KPIs
9. **SE FONAREDD** - Produire d'ici le 29 janvier 2024, une feuille de route pour la finalisation de la Rédaction du Document de Projet d'appui au SE FONAREDD, en définissant les rôles et responsabilité de chaque partie prenante, considérant qu'il doit être soumis au COPIL fin février 2024 pour une approbation au plus tard en mars 2024.
10. **SE FONAREDD** - Présenter d'ici le 29 janvier un chronogramme contraignant pour la finalisation urgente et la validation d'ici Mars 2024 des Projets d'appui aux jalons et des Dons de préparation
11. **SE FONAREDD** – Mener des discussions avec le Sec CAFI pour déterminer le scope du projet d'appui aux dons de préparations et continuer les discussions sur l'accréditation des Entités dans le cadre de la finalisation du Manuel des Opérations du FONAREDD.
12. **SE FONAREDD** – Soumettre au Comité de revue des programmes (CRP), en février 2024 les deux documents de projet suivants, tels que accordés dans le Fast-Track :
 - **Prodoc portant sur le projet d'Appui à l'atteinte des jalons de la Loi 2 ;**
 - **Prodoc sur les Dons de Préparation.**
13. **SE FONAREDD** – Convoquer courant semaine du 22 janvier 2024 une réunion de cadrage budgétaire avec les Ministères sectoriels en vue de procéder à des arbitrages budgétaires et finaliser le budget avant sa soumission au CRP.
14. **SE FONAREDD** – Clôturer le cycle d'instruction des trois Prodocs précités d'ici fin avril 2024 ;
15. **SE FONAREDD** – Accélérer la finalisation des processus de transferts de fonds aux Agences conformément aux décisions du Comité de Pilotage du FONAREDD tenu en novembre 2023



3. Considération d'ordre générale

Les termes de référence (TDR) du FONAREDD approuvés en 2014 prévoient l'approbation des PTA du SE FONAREDD par son Comité de Pilotage Technique. La décision n° [02/11/23](#) consacre une mesure transitoire qui met en place un Comité de Pilotage restreint, composé de Madame la Directrice de cabinet adjointe de SEM des Finances, du représentant des bailleurs et du MPTF en vue d'approuver les budgets en attendant la mise en place du nouveau Gouvernement.

Considérant le fait que toutes les parties prenantes concernées étaient présentes à la réunion du Comité de Pilotage, il été acté que l'approbation du budget transitoire d'appui au SE FONAREDD, portant sur l'extension sans coût du programme serait soumise par email aux membres du COPIL restreint pour approbation conformément TDR du FONAREDD validés le 17 novembre 2023 et à la décision 02/11/23 portant approbation des mesures transitoires pour l'approbation des Programmes et Documents du FONAREDD, validée par le Comité de Pilotage FONAREDD du 30 novembre 2023.

Rokya Ye Dieng

Représentant Résident a.i.

DocuSigned by:

0C0C49D44932430...

25-janv.-2024